

ORDRE DU JOUR DU 22 AVRIL 2025

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025;
- 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. Bertrand Dupuis et Mme Claudette Gagnon concernant l'immeuble situé au 546, rue Dalquier en lien avec la construction d'une habitation accessoire attachée (UHAA);
 - 4.2 Dérogation mineure de M. David Chouinard concernant l'immeuble situé au 142, rue Germain en lien avec la construction d'une véranda sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de Mme Ginet Gagnon et Mme Mylen Denis-Gagnon concernant l'immeuble situé au 291, 3^e Avenue Est en lien avec l'installation d'un nouvel escalier en cour avant;
 - 4.4 Dérogation mineure de Mme Michèle Bélanger et M. Thierry Lambert concernant l'immeuble situé au 801, rue du Faubourg en lien avec la construction d'un garage isolé sur la propriété;
 - 4.5 Dérogation mineure de Mme Lucille Proulx concernant l'immeuble situé au 2533, route 109 Sud afin de régulariser l'implantation du garage isolé sur la propriété;
 - 4.6 Dérogation mineure de la Succession Céline Pelletier concernant l'immeuble situé au 221, rue Drouin afin de régulariser l'implantation de la résidence sur la propriété;
 - 4.7 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de nouvelles enseignes sur le bâtiment situé au 110, boulevard Mercier (DUBEAU TECH.);
 - 4.8 Ratification de la signature d'une entente préliminaire permettant l'entreposage d'agrégat et comportant une offre d'achat conditionnelle pour une partie du lot 6 547 073;
 - 4.9 Établissement d'une servitude de vue et d'une servitude de tolérance d'empiètements en faveur du lot 2 977 774;
 - 4.10 Comptes à payer au 31 mars 2025;
5. Procédures :
 - 5.1 Adoption du règlement VA1-29 concernant les ventes-débarras et foires publiques;
 - 5.2 Avis de motion - Projet de règlement n° VA1-32 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
 - 5.3 Adoption du premier projet de règlement n° VA1-32 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
 - 5.4 Adoption du règlement n° VA1-30 concernant les colporteurs, vendeurs itinérants, sollicitateurs à domicile et autres vendeurs;
 - 5.5 Adoption du règlement n° VA1-31 concernant l'utilisation du terrain de camping municipal du lac Beauchamp;

6. Dons et subventions :

6.1

7. Informations publiques;

7.1 Statistiques de la construction – Mars 2025;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.